

LA PLUME

Décembre 2022
N°63

Rambaudine



Bonjour

C'est toujours un plaisir de pouvoir m'adresser aux Rambaudins, lorsque vient le moment de réaliser la préface de ce bulletin de liaison, si prisé de tous.

À l'évidence, aucun moyen de communication ou de diffusion aussi moderne et pratique soit-il (site internet, panneau pocket, mail...) ne remplacera « La Plume Rambaudine », qui plus est, est dans le cœur des plus anciens !

Alors même si sa conception exige beaucoup de temps et d'énergie, même s'il n'est aujourd'hui produit qu'une fois par an, nous attachons beaucoup d'importance à ce trait d'union.

Sans trop nous en apercevoir, nous sommes déjà presque à mi-mandat de la mission que vous avez bien voulu nous confier et que nous nous appliquons à mener de façon la plus rationnelle et pragmatique possible.

Période post covid ou pas, croyez-moi, cela n'est pas toujours facile !

Si l'on cumule les obligations toujours plus importantes, les contraintes sans cesse plus draconiennes et le désengagement logistique et financier de l'État envers les petites communes, la marge de manœuvre pour les élus que nous sommes s'amenuise et se complexifie considérablement.

Ce contexte, peu favorable aux gros investissements, m'amène à devoir vous dire qu'à mon grand regret, il nous paraît raisonnablement impossible de pouvoir mener à terme le projet de la nouvelle cantine tel qu'il avait été imaginé, sans risquer de mettre dangereusement en péril les finances de la commune.

En effet, bien que ce dossier soit doté de promesses de subventions inégalables, la part restante d'auto-financement se révèle insurmontable si celle-ci n'est allégée de quelques rentrées d'argent complémentaires. Nous pensions avoir entrouvert une porte en instruisant un projet de petit lotissement sur une parcelle communale dans les « marnes » de Saint-Roch mais à notre grand désarroi, celui-ci ne verra jamais le jour, suite au classement de la zone en « risques de ravine-ments forts » par les services de l'état.

Ce genre d'opportunité n'étant pas légion sur notre PLU, l'avenir nous contraindra très certainement tant pour ce projet que pour tout autre à viser des aménagements plus modestes et moins coûteux. Cela restera mon grand regret et je souhaite que les Rambaudins n'y voient pas là, un manque d'ambition mais simplement une preuve d'humilité et de lucidité de la part de leurs élus.

Un budget équilibré, met en balance recettes et dépenses et je ne trahirais pas un grand secret en disant que l'année 2022 aura vu tous les coûts monter en flèche.

C'est par exemple, pour faire face à la flambée des prix sur les matières premières et l'énergie, que dernièrement le conseil municipal s'est vu contraint de réviser quelques tarifs à la hausse, notamment sur les forfaits repas (+ 11 %), cantine et garderie (+ 5 %) ou encore sur les modalités de location de la salle des fêtes.

Seuls les impôts ou taxes foncières n'ont que très peu bougé par rapport à certaines communes voisines et nous espérons pouvoir maintenir ce cap.

Il n'est jamais facile pour moi de soumettre ou faire adopter ce genre de propositions, mais il va de soi, que selon les conjonctures rencontrées, mon devoir de Maire, m'oblige

à veiller au maintien de finances saines et équilibrées pour la collectivité.

Dans ce sens, je sais pouvoir compter sur le réalisme et la compréhension de chacun et je vous en remercie d'avance.

Gérer avec parcimonie, n'empêche pas de vivre ou de nourrir des projets, voici quelques brefs extraits de la vie communale sur l'année 2022 :

- J'ai pris beaucoup de plaisir à orchestrer les diverses réunions de quartier. Celles-ci se sont toujours déroulées dans la bonne humeur, avec de franches et fructueuses discussions. Des idées ou suggestions en ont émergé, nous nous appliquerons à en tenir compte.

Un grand merci à tous les participants, dès 2023, nous poursuivrons ce type de rencontres.

- Suite à la sévère période de sécheresse, la commune a instruit auprès des services de l'État, un dossier en demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Peut-être, cela permettra-t-il à nos agriculteurs de pouvoir prétendre à des aides réparatrices des préjudices subis.

- Les derniers travaux concernant la sécurisation des zones de captage d'eau potable viennent de se dérouler, accompagnés du versement des reliquats d'indemnités. Le dossier sur l'eau est désormais clos et sans contestations, il ne reste plus qu'à instaurer par acte notarié les servitudes d'accès aux installations.

- Les bureaux et refuge pèlerin créés dans une partie du bâtiment Astier sont ce jour, tous loués, comme l'ensemble des appartements communaux.

- Des travaux de protections, renforcements de chaussée ou encore améliorations des écoulements d'eaux pluviales ont été confiés dernièrement à la société Routière du Midi.

En parallèle, ce ne sont pas moins de 6 tonnes d'enrobé destinées à combler les « nids de poules » sur diverses voies communales, qui ont été mises en place par notre employé communal et quelques bonnes volontés.

- Certains jeux pour enfants installés sur l'aire, présentant des signes de vétusté avancé, un dossier de demande de subventions a été monté et adressé au Département et à la Région.

Si les aides sont obtenues, nous pourrions envisager la pose d'un nouveau kit ludique.

- Il en est de même pour le parc d'installations d'éclairage public sur le village et hameau de la Moutouse qui a subi l'érosion du temps et dont la mise en œuvre de travaux de rénovation ou de remplacement sera conditionnée par le montant d'aides qui sera octroyé.

Ces quelques exemples parmi tant d'autres, permettront à chacun de constater qu'il n'y a pas de place à l'ennui lorsque l'on administre une commune mais je ne vais pas m'en plaindre car je trouve la mission « belle » et « enrichissante » au contact d'une population comme celle de la commune de Rambaud.

Je conclurai en remerciant chaleureusement, tous ceux qui de près ou de loin, de part par leurs actions ou leur investissement, n'ont cessé de participer à la vie communale dans le seul but de la voir prospérer.

Bien cordialement.

Le Maire, Lionel Roux

MAIRIE

29, rue de la Mairie – 05000 Rambaud
Tél : 04 92 52 25 96 – Fax : 04 92 52 02 50
Adresse mail Mairie : mairie@rambaud05.fr
Cantine – Garderie : cantine@rambaud05.fr
Site internet : www.rambaud-village.fr

SECRÉTARIAT OUVERT AU PUBLIC

Le lundi de 16h30 à 18h30.
Les mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h.

PERMANENCE DU MAIRE

Mardi de 11h à 12h et sur rendez-vous.

PERMANENCE DES ADJOINTS

Marie Laure Taix le lundi de 17h à 18h.
Marc Beynet le jeudi de 11h à 12h.
Alain Betti le vendredi de 11h à 12h.

PERMANENCE DU C.C.A.S.

Sur rendez-vous en mairie.

ÉCOLE

Tél : 04 92 51 41 23
Adresse mail de l'école :
ce.0050247s@ac-aix-marseille.fr

SOMMAIRE

Éditorial du Maire	P 2
Les brèves 2022	P 4
Échos du Conseil municipal	P 11
Au fil des jours	P 16
La page des associations	P 17
Infos mairie	P 22
Un peu d'histoire	P 25
La page des idées	P 27



LA PLUME Rambaudine est distribuée semestriellement en 200 exemplaires. Elle est ouverte à tout Rambaudin souhaitant porter témoignage de la vie de la commune, vie associative, familiale, professionnelle, mots personnels et autres expressions, dans la limite du respect d'autrui.

Vous pouvez adresser par mail ou déposer en mairie vos articles sur papier, sur CD, sur clé U.S.B. La mairie de Rambaud dépose dans les boîtes aux lettres des résidents de la commune le bulletin municipal « La Plume Rambaudine ». Aucun traitement de données à caractère personnel n'est mis en œuvre pour distribuer ce bulletin, mais si vous ne souhaitez plus le recevoir, vous pouvez transmettre votre demande par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Rambaud – 29, rue de la Mairie – 05000 RAMBAUD ou par courrier électronique à : mairie@rambaud05.fr

Droit légal de publication déclaré au Parquet du Tribunal de Grande Instance de GAP le 22 octobre 2008, récépissé N°08/10.

Directeur de publication : Marc Beynet

Crédit photos : Le Dauphiné, le conseil municipal, les associations

Mise en page et impression : Éditions du Fournel – ZA Les Sablonnières – 05120 L'Argentière La Bessée

Tél. 04 92 23 15 75 – www.editions-fournel.fr



LES RÉUNIONS DE QUARTIER SUR LA COMMUNE DE RAMBAUD

2022, enfin les réunions de quartiers ont pu se tenir sur la commune de Rambaud. Tant attendues par les Rambaudins, ces réunions sont un moyen d'échanger avec les élus sur les problématiques plus locales. Au printemps, cinq réunions se sont tenues sur les hameaux de La Moutouse, des Fourès, de St Roch, au cœur du village et sur Les Girons.

Nous remercions tous les participants pour leur accueil souvent accompagné selon l'heure, d'un bon café ou d'un bon verre.

Resteront à réunir en 2023 tous les hameaux du haut de la commune. À bientôt !



LE CLUB JEUNESSE ET LOISIRS

Après 2 années de repos forcé, c'est avec joie et enthousiasme que les membres du CJL ont pu retrouver le chemin de la salle des fêtes et tout ce qui va avec l'organisation de la fête du Muguet,

Après une mise en place des cabanes, du podium, de la buvette, le vendredi soir ne pouvait être que réussi, en espérant bien sur avoir du monde au rendez-vous. Ce fut le cas, avec 74 doublettes pour le concours de pétanque en nocturne. Cette édition 2022 commençait parfaitement bien.

Le samedi fut très festif et haut en couleur.

Après le lancement du concours de pétanque et des animations pour les enfants,

c'est Sam Patole qui a ouvert la soirée avec un récital musical que beaucoup ont découvert et apprécié. Place ensuite au magnifique feu d'artifice tiré par PyroFM qui a réuni plus de 1000 personnes sur Rambaud, pour finir avec un Bal Disco animé de main de maître par DJ Jouss.



Toujours sous un temps idéal, le dimanche commença avec les 40 exposants du vide grenier. L'après-midi ce sont 52 triplettes qui se sont affrontées.

Vers 16h c'est Sonia Lise Lombardo, une Rambaudine, qui est venue chanter sous une forte chaleur durant une heure et demi avant de faire une petite pause et accueillir la dernière animation musicale Elena et Emmanuel Patras qui ont fait danser nos anciens jusqu'à 1 heure du matin.

Une magnifique édition qui en appelle d'autres, ont tenu à signaler Denis Aubert le Président et Lionel Roux le Maire de Rambaud. Un grand merci également à tous les membres du CJL et les bénévoles qui nous ont bien aidés.

Rendez-vous en 2023 !!

Les membres du club

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2022

C'est sous un soleil radieux que la commémoration du 8 mai s'est déroulée, en présence du maire et de son conseil municipal, et de plus de 120 Rambaudines et Rambaudins.

L'hommage aux victimes de la Seconde Guerre mondiale et aux anciens combattants a été rendu, l'occasion également de rappeler la terrible guerre en Ukraine qui se déroule actuellement.

Les jeunes de notre commune ont activement participé à cette cérémonie, au travers de lectures et de chants.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022

Ne pas oublier les terribles batailles, les millions de morts et les familles endeuillées, tel était le message de cette cérémonie commémorant l'armistice du 11 novembre.

Autour de M. le Maire et son conseil municipal, les Rambaudins étaient, comme à leur habitude, présents en nombre.

Sous un beau soleil, le verre de l'amitié a clôturé cet hommage.



VISITE DES CAPTAGES ET DU REFUGE PÈLERINS

Le samedi 18 juin, le conseil municipal ainsi que quelques habitants se sont retrouvés dans la salle Pierre Gely. Monsieur le Maire nous a présenté le schéma directeur de l'eau potable de la commune ainsi que le plan d'ensemble du réseau communal.

Puis, nous nous sommes rendus aux trois réservoirs de la commune, le réservoir Brun, le réservoir des Malcorps et enfin le réservoir Saint Marcel (village) où nous avons pu voir le débit des sources. Nous avons également pu voir les chambres de captage (au lieu-dit Malcorps, au bord de la route de Jarjayes et au lieu-dit Saint Marcel) qui servent à récupérer l'eau infiltrée de la surface des terrains de captage.

Chaque participant a pu trouver des réponses à ses questions.

Nous avons ensuite rejoint le Serre de l'Aigle où les habitants ont pu visiter le refuge Pèlerins, les deux bureaux et l'atelier communal. Les locaux à usage professionnel sont désormais loués.

Cette matinée s'est terminée par un apéritif offert par la municipalité dans l'atelier municipal et par un repas tiré du sac.

Marie-Laure Taix



RÉSERVOIR
DES MALCORPS

RÉSERVOIR
BRUN



SPECTACLES DES ÉCOLES, CLASSES DES CP, CE1 ET CE2 LE 28 JUIN 2022 À RAMBAUD

Afin de clôturer cette année scolaire, les élèves de CP, CE1 et CE2 de la classe de Marie Storet-Dufour ont présenté aux habitants de Rambaud, une pièce de théâtre intitulée « l'annonce » de Gérard Moncomble.

LA CLASSE CROCO



Quoi de mieux que le théâtre pour s'exprimer au sein d'un groupe. Mise en scène par maîtresse Marie avec la complicité de Mahé, les jeunes artistes ont pu exercer leurs divers talents : accessoiristes, costumiers, décorateurs, communicants et bien sûr comédiens.



LES CE1

Après quelques semaines de travail, ils ont pu jouer un spectacle drôle et divertissant. Des vocations vont naître, c'est certain !



LA PIÈCE DE THÉÂTRE DES CE2



Pour terminer cette soirée, les enfants ont présenté leur réalisation, dans le cadre du projet porté par la médiathèque de La Bâtie-Neuve. Tout au long de cette année, aidé par Margaux (bénévole habitant Rambaud et maîtrisant les techniques dites du « papier mâché »), les enfants ont décoré une sculpture issue de l'œuvre « Peter Pan » de JM Barrie. Un bien beau crocodile de taille respectable trône désormais dans l'enceinte de l'école. Gageons que le fameux Tick Tock Croc ne dévore personne...

Agnès Marcelot

FÊTE DES ÉCOLES ET DÉPART DES CM2

Quoi de mieux qu'une belle fin d'après-midi festive pour dire au revoir aux neuf élèves de CM2 de la classe de Kathy Vallon sur La Bâtie-Vieille.

Salués par Messieurs les Maires de La Bâtie-Vieille et de Rambaud, ils ont reçu deux présents qui leur serviront pour leur entrée au collège. Les maîtresses et personnels



territoriaux ont été gâtés, sans oublier notre chauffeur de car scolaire, fidèle depuis des années et qui a vu grandir ces jeunes futurs collégiens.

L'association le Sou des Chemins Fleuris (Association du RPI Rambaud-La Bâtie-Vieille) avait tout prévu en matière d'animation avec la présence de multiples jeux gonflables adaptés à toutes les tranches d'âges. Les enfants et leur famille ont pu s'exercer au tir à l'arc, au frisbee et autre lancé de ballons.

Les parents avaient tout prévu en matière de repas et boissons.

Merci aux maîtresses, à l'association et aux familles pour leur implication lors de cette belle fin d'après midi qui s'est terminée tard en soirée.

Agnès Marcelot



LA RENTRÉE SCOLAIRE

Ce jeudi 1^{er} septembre, sous un beau soleil, les 34 élèves de l'école de Rambaud ont fait leur rentrée.

Les grands, 5 en CP, 4 en CE1 et 9 en CE2 ont été accueillis par la directrice Marie Storet-Dufour alors que les plus jeunes des classes maternelles, 3 en petite section, 6 en moyenne et 7 en grande section ont été accueillis par Anabelle Faure.



Les plus grands, 10 CM1 et 10 CM2 ont pris le chemin de l'école de La Bâtie-Vieille pour être accueillis par Kathy Vallon. Dernière ligne droite en primaire pour nos 10 CM2.

Les effectifs sont stables mais seulement 3 enfants ont fait leur rentrée en petite section, sûr qu'ils vont être chouchoutés.

Agnès Marcelot



LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE EN 2022

- Le reliquat de travaux à réaliser afin de clore le dossier de protection des captages d'eau potable vient d'être mené à bien par l'entreprise Rougny Paysagiste. Désormais toutes les zones abritant nos prélèvements d'eau sont sécurisées et procurent de fait beaucoup plus de sérénité sur la qualité de la ressource.



TRAVAUX CAPTAGE MARIN

- Dans la même lignée que l'année précédente, avec l'aide de Philippe Rougny, de ses moyens logistiques mais également de quelques bonnes volontés, environ 6 tonnes d'enrobé tiède, ont été réparties sur diverses voies communales afin de boucher les trous et améliorer les conditions de circulation. Même si elles ne sont pas de tout repos, ces opérations génèrent de substantielles économies pour la commune et ont été saluées par les remerciements des usagers. De sympathiques encouragements source de motivation !



REPRISE DES GOUDRONS

- Cette année encore, en déposant un dossier de demande de subventions auprès du département, validé grâce à l'appui de nos conseillers départementaux, nous avons pu faire entreprendre quelques travaux de protections et renforcements de chaussées ou encore améliorations des écoulements d'eaux pluviales sur des zones vulnérables. Ces travaux ont été réalisés par la société Routière du Midi courant septembre et donnent entière satisfaction.

Le Maire



GOUDRON, LA MOUTOUSE

GOUDRON, CHEMIN DE LA FERME SAINT ROCH



GOUDRON ET RÉSEAU PLUVIAL,
LOT. PRE VESCAL

LA MOUTOUSE EN FÊTE



Le dimanche 18 septembre s'est déroulée une fête entre voisins de la Moutouse, des Gays, des Fourrès, de Paronne jusqu'au Chemin de la Ferme. Cela fait la deuxième année consécutive que cet événement a lieu.

Cette fête avait déjà été organisée il y a quelques années. Elle se tenait sur le chemin de la Moutouse. Après la longue période d'isolement social dû au Covid et l'agrandissement du quartier avec les nouvelles habitations, deux voisines ont eu l'envie de réorganiser cet événement. Elles souhaitent que chacun brise la glace, mais aussi que l'on puisse prendre le temps de se réunir, tout simplement.

La fête s'est déroulée dans le nouveau lotissement de la Moutouse. Chacun a pris le temps d'installer tentes, tables et chaises, ainsi que d'amener à boire et à manger pour partager un agréable moment tous ensemble. Une cinquantaine de voisins ont fait connaissance, rigolé et

créé des souvenirs, dans une ambiance conviviale mélangeant petits et grands, jeunes et moins jeunes.

Les festivités ont commencé autour de midi pour un repas partagé jusqu'au coucher du soleil. Les habitants des différents hameaux ont été ravis de cette journée où le beau temps et la rigolade étaient de la partie.

Vivement l'année prochaine !

Céline Vallet



LA FOULÉE COLORÉE 3



Le 25 septembre a eu lieu la 3^e foulée colorée organisée par l'association des parents d'élèves du RPI les chemins fleuris, Regroupement Pédagogique Intercommunale de Rambaud et La Bâtie-Vieille.

Cette journée a connu un grand succès : près de 200 participants ont été accueillis par un café sur le stade de La Bâtie-Vieille.

Après un échauffement en musique, ceux-ci se sont élancés, en marchant ou en courant, sur un parcours de 5 km parsemé de jets de poudre colorée.



À l'arrivée, les enfants ont pu se voir décerner une médaille.

La matinée s'est clôturée par un jet final de poudre et un barbecue.

Cette journée a permis de récolter des fonds pour les projets scolaires des deux écoles.

Merci aux parents, aux bénévoles, aux maîtresses et aux mairies de La Bâtie-Vieille et de Rambaud d'avoir été présents pour organiser cette journée !



Paroles des enfants

J'ai bien aimé la poudre et c'était rigolo.
Lucie CP

J'ai adoré la poudre sur mon tee-shirt et les saucisses.
Nicolas MS

J'ai aimé avoir de la poudre de toutes les couleurs dans les cheveux et faire le parcours avec tous mes copains et copines.
Salomé CM1

C'était bien, j'ai aimé cette belle course et aussi la loterie avec la bonbonnière !
Thibaud CM1

J'étais contente d'y aller et de retrouver mes copines. C'est rigolo de marcher ou courir et de se retrouver toute colorée. J'ai eu beaucoup de violet sur moi ! Même s'il ne faisait pas très beau, on a eu de la chance qu'il ne pleuve pas. Il y avait plein de monde. C'était drôle et tout le monde rigolait.
Clémentine CM2



Les comptes-rendus de tous les conseils municipaux de la commune de Rambaud sont disponibles sur le site internet de la commune et consultables en mairie ainsi que sur le panneau d'affichage en façade.

Voici les résumés des délibérations votées au cours de l'année 2022.

CONSEIL DU 20 JANVIER 2022

- Délibération adoptée à l'unanimité concernant la signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de la commune vers la CCSPVA pour la réalisation d'un diagnostic de l'éclairage public sur la commune de Rambaud.
- Délibération adoptée à l'unanimité concernant la signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de la commune vers la CCSPVA pour la réalisation de la tranche 2 du schéma directeur de l'eau potable.

Les questions diverses

- Le dernier mémento de la Plume Rambaudine faisait état des sentiers de promenades sur la commune de Rambaud. Il semblerait que cet article ait été mal compris par certains habitants de la commune qui craignent un afflux de promeneurs.



- Un courrier a été envoyé à la mairie afin d'avoir quelques éclaircissements sur la démarche de la commune concernant ce dossier des sentiers communaux. Un débat a lieu entre les élus sur ce dossier.
- Un des deux bureaux communaux situé près de l'atelier communal va être mis en location à l'AMRF 05.

CONSEIL DU 28 FÉVRIER 2022

- Délibération adoptée à l'unanimité sur la demande de subvention du département pour les travaux de voirie. La subvention précédente était de 7000 €. De nouveaux conseillers départementaux ayant été élus en 2021, M. le Maire ne connaît pas leur nouveau mode de fonctionnement concernant les montants et les critères d'attribution des subventions.
- Délibération adoptée à l'unanimité concernant le renouvellement de la signature de la convention avec la SAFER.
- Délibération adoptée à l'unanimité concernant la signature d'une convention de servitude pour accéder au captage « Marin ».
- Délibération adoptée à l'unanimité concernant la reconstitution des carrières des agents de mairie (secrétaire, agents administratifs) suite à une erreur de suivi du centre de gestion. Les échelons n'ont pas évolué depuis 2013 et vont donc être rattrapés.
- Délibération adoptée à l'unanimité concernant la validation du fichier des nouvelles adresses afin que celui ci soit pris en compte par les services de l'État.
- Délibération adoptée à l'unanimité pour la signature d'une convention d'aide technique avec le cabinet d'urbanisme Chado. Ce cabinet sera en mesure d'apporter sa vision éclairée sur tous les dossiers touchants à l'urbanisme.

Les questions diverses

- Problème avec les pins situés près du clocher. Une quarantaine d'arbres ont séché et nécessitent une coupe. Un coup de vent a déjà fait tomber certains d'entre eux. Le devis est élevé, plus de 10 000 €.
- Questionnement des habitants du hameau de La Moutouse sur la venue d'animaux (chevaux et chiens en nombre) sur l'ancienne ferme de la famille Rougny actuellement en rénovation. Les nouveaux propriétaires seront contactés par Monsieur le Maire.



CONSEIL DU 14 AVRIL 2022

- Délibération adoptée à l'unanimité concernant le vote des comptes administratifs du budget général et budget annexe de l'eau :

CA Budget Général 2021 :

Fonctionnement : + 26 615, 71 €

Investissement : - 72 915,93 €

CA Budget Eau 2021 :

Fonctionnement : + 84 003, 16 €

Investissement : - 69 166,68 €

- Délibération adoptée à l'unanimité concernant l'augmentation des taxes sur le foncier bâti et non bâti. Ces taxes n'avaient pas été augmentées depuis longtemps :

Taxe foncière bâti :

46,68 % produit prévisionnel : 155 304 €.

Taxe foncière non bâti :

78,12% produit prévisionnel : 8 515 €

- Délibération adoptée à l'unanimité sur le vote du budget général 2022 et sur le budget de l'eau :

BUDGET PRIMITIF GÉNÉRAL 2022

Fonctionnement :

. Dépenses : 345 175 €

. Recettes : 345 175 €

Investissement :

. Dépenses : 119 982 €

. Recettes : 119 982 €

BUDGET PRIMITIF DE L'EAU 2022

Fonctionnement :

. Dépenses : 140 930 €

. Recettes : 140 930 €

Investissement :

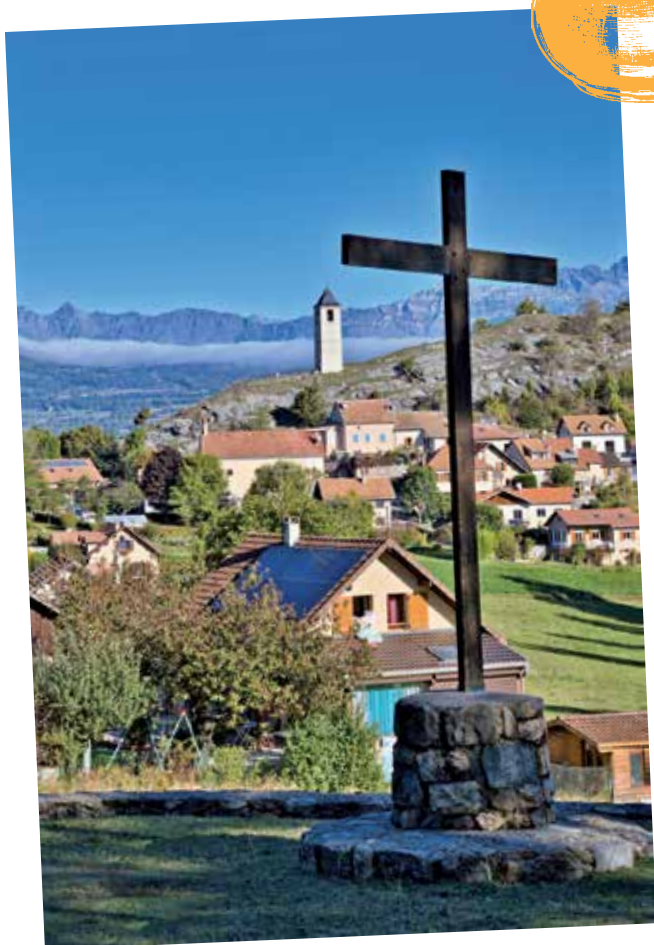
. Dépenses : 130 926 €

. Recettes : 130 926 €

- Délibération adoptée à l'unanimité concernant le renouvellement de la convention avec la société VEOLIA pour l'entretien du réseau, des captages et les réparations des réseaux d'eau potable sur la commune.
- Délibération adoptée à l'unanimité concernant l'indemnisation des propriétaires non agricoles impactés par les périmètres de protection des sources.

CONSEIL DU 31 MAI 2022

- Délibération adoptée à l'unanimité concernant la signature de la convention entre la mairie et l'association qui gérera le refuge pèlerin. Ce refuge peut accueillir 6 personnes. Il est équipé d'une pièce à vivre avec 3 lits superposés (6 couchages), d'un espace cuisine, d'une salle d'eau et de toilettes. Les tarifs 2022 sont fixés à 12 € la nuitée par personne.
- Délibération adoptée à l'unanimité concernant la demande de subvention 2022 pour les travaux de voirie. Ceux ci s'élèvent à environ 20 000 € (travaux stabilisation bas côté à la Moutouse (lotissement les Prairies), agrandissement d'une buse d'eau pluviale au village rue du Pré



Vescal, reprise d'un affaissement sur la VC 10 chemin de la ferme.

- Délibération adoptée à l'unanimité concernant le versement du fond de solidarité au logement pour le département. Toutes les communes sont assujetties et le calcul se fait au prorata du nombre d'habitants, soit 0,40 cts/habitant.

- Délibération adoptée à l'unanimité concernant le versement de subvention aux associations qui devront envoyer en fin d'année leur bilan. Les deux années qui viennent de s'écouler ont été particulièrement difficiles pour les associations. Concernant les attributions de subventions, il est proposé de partir sur les mêmes bases qu'avant la pandémie :

- L'Âge d'Or : 450 €
- ACCA : 200 €
- Élan Rambaudin : 800 €
- Club Jeunesse et Loisirs : 1 000 €
- ADMR : 250 €
- Pompiers : 100 €
- Rando Rambaud : 300 €
- Délibération adoptée à l'unanimité concernant l'envoi à la CCSPVA d'une demande d'aide financière pour les parents qui utilisent les transports scolaires.

Les questions diverses

- La mairie a obtenu une subvention pour le remplacement de la chaudière située dans l'appartement T4 au-dessus de la mairie.

Un dossier de subvention est en cours pour le remplacement des jeux enfants situés sur l'aire de jeux face à l'école.

CONSEIL DU 22 SEPTEMBRE 2022

- Délibération adoptée à l'unanimité concernant la signature d'une convention entre la commune de Rambaud et ENEDIS pour la mise en service d'une servitude de passage chemin des Gays.
- Délibération adoptée à l'unanimité concernant la signature d'une convention entre la commune de Rambaud et le SYMEnergie 05 pour la réalisation d'un diagnostic énergétique des bâtiments communaux.
- Délibération adoptée à 8 voix pour et 2 abstentions concernant l'augmentation des tarifs de la cantine scolaire et des repas portés. En effet suite à l'inflation importante des matières premières de fabrication et des carburants, notre prestataire a augmenté ses tarifs. M. le Maire rappelle que la commune prend en charge 20% du tarif des repas scolaires. Il sera procédé à une nouvelle recherche de prestataires ainsi qu'une analyse des coûts sur les autres communes, Mmes Lapébie Ludivine et Sarrasin Virginie sont en charge de ces études.

Tarifs année 2020	Tarifs année 2022
Cantine enfant : 4,71 €	Cantine enfant : 5,23 €
Cantine adulte : 5,85 €	Cantine adulte : 6,50 €
Repas portage : 7,75 €	Repas portage : 8,60 €

- Délibération adoptée à l'unanimité concernant l'augmentation des tarifs de la garderie scolaire. Il est demandé de revoir le règlement de fonctionnement afin d'apporter plus de souplesse aux parents. Pour mémoire dans le règlement il est prévu d'inscrire les enfants la semaine précédent les besoins

tout en sachant que le jour même les enfants non présents ne sont pas facturés.

Tarifs année 2020	Tarifs année 2022
Garderie matin : 1,17 €	Garderie matin : 1,22 €
Garderie soir : 2,26 €	Garderie soir : 2,31 €
Garderie matin + soir : 2,69 €	Garderie matin + soir : 2,74 €

- Délibérations adoptées à l'unanimité concernant l'autorisation donnée par le conseil municipal au maire de renouveler et signer la convention de déneigement et de sablage avec l'entreprise Rougny Philippe.

Les questions diverses

- Suite à la sécheresse enregistrée dès le printemps, M. le Maire a demandé la reconnaissance de catastrophe naturelle pour la commune de Rambaud. Cette reconnaissance permettrait aux agriculteurs qui en feraient la demande de toucher des indemnités selon les pertes déclarées.
- Au vu des coûts de l'énergie qui ne cessent d'augmenter, un groupe de travail réfléchira aux nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes.
- Des personnes sont venues visiter l'appartement T4 au-dessus de la mairie, nous attendons leur réponse.
- Les travaux de clôture et servitude du captage Marin sont terminés ; les actes notariés pour la servitude seront passés rapidement.
- Le diagnostic de l'éclairage public est terminé, nous sommes en attente du chiffrage des travaux avant de passer en délibération la faisabilité.



CONSEIL DU 24 OCTOBRE 2022

- Délibération adoptée à l'unanimité concernant la nomination d'un correspondant Incendie et secours pour la commune de Rambaud. Ce correspondant sera l'interlocuteur du SDIS pour toutes les questions relatives à la sécurité, à la prévention des risques et à l'organisation des moyens de secours. La troisième adjointe Mme Marie-Laure Taix a été proposée.
- Délibération adoptée à l'unanimité concernant la mise en place de l'extinction de l'éclairage public à compter du 1^{er} novembre 2022, sur les plages horaires définies ci-après :
 - du 1^{er} avril au 31 octobre : extinction de 23h à 5h30
 - du 1^{er} novembre au 31 mars : extinction de 22h30 à 5h30

La mise en place d'horloge (au village, à La Moutouse) sera effective dès le début novembre.

Une signalisation spécifique sera mise en place sur la commune de Rambaud.



Une étude de réfection complète du parc d'éclairage public est en cours.

Monsieur le Maire à en charge la rédaction de l'arrêté municipal précisant les modalités d'application de cette mesure.

- Délibération adoptée à l'unanimité, concernant une demande de subvention faite auprès de la Région PACA dans le cadre du FRAT pour la rénovation de l'aire de jeux enfants. En effet, les jeux actuels sont vétustes et nécessitent un renouvellement complet. Le montant global (achat du module jeux + pose) s'élève à 14 092 €HT. Si toutes les subventions sont accordées (Conseil départemental et région PACA), le reste à charge pour la mairie s'élèvera à 2819 € HT.
- Délibération adoptée à l'unanimité concernant la révision des tarifs de location de la salle des fêtes dite « Salle des IV Vents ». Suite à l'inflation importante des charges énergétiques il est nécessaire pour la commune de revoir les tarifs de locations :

TARIF LOCATION WEEK-END :

Du 1/5 au 30/9 : 250 €

Du 1/10 au 30/4 : 320 €

(participation aux frais de chauffage)

TARIF LOCATION À LA JOURNÉE

Du 1/5 au 30/9 : 130 €

Du 1/10 au 30/4 : 180 €

TARIF LOCATION WEEK-END POUR EXTÉRIEURS À LA COMMUNE

500 € en toute période

TARIF LOCATION À LA JOURNÉE POUR EXTÉRIEURS À LA COMMUNE

Du 1/5 au 30/9 : 300 €

Du 1/10 au 30/4 : 350 €

LES MARIAGES

M. Raphaël MOREL et Mme Anne-Marie-Cécile GIBIOT

M. Michel ARLABOSSE et Mme Ewa WODECKA MALGORZATA

Meilleurs vœux de bonheur aux mariés.



LES NOUVEAUX ARRIVANTS

M. et Mme Raphaël et Anne-Marie-Cécile MOREL au Gros Forest.

M. LIENIG et Mme TROUSSEL et leur fils Joseph à St Roch.

Mme Alexandra ARLABOSSE au village.

M. et Mme Julien et Armelle SOURTI
et leurs enfants Adrien et Thibaud au village.

M. et Mme Jimmy et Najoua MERLIOT et leurs enfants à La Moutouse.

Nous adressons le meilleur accueil à ces nouveaux Rambaudins.

LES NAISSANCES

Gabin INFANTE né le 9 janvier 2022,
fils de Clément INFANTE et Stéphanie CORRADINI.

Leo GHIGLIONE né le 12 janvier 2022,
fils de Jordane GHIGLIONE et Dorothée SIEGEL.

Tesnim MERLIOT née le 14 août 2022,
fille de Jimmy et Najoua MERLIOT.

Bienvenue aux nouveaux bébés.



ILS NOUS ONT QUITTÉS

Mme Ghislaine DAMOUR TURCAN.

Sincères condoléances à la famille.

« VENEZ NOUS RENDRE VISITE, NOTRE RELAIS BIBLIOTHÈQUE VOUS ATTEND ! »

Mais au fait, ça vient d'où ce nom bibliothèque ? Du grec, du latin, du chinois ?

Du grec bien sûr, comme une grande partie de notre vocabulaire.

Le mot est donc composé du préfixe *biblio*, du grec *biblion* qui veut dire livre, et de la racine *thêkê* qui à l'origine désigne un coffre ou un lieu de dépôt. C'est donc le meuble ou l'endroit où l'on dépose des livres... pour être lus, ça va de soi !

Et ce mot grec a aussi été utilisé pour nommer l'un des livres les plus marquants de l'histoire de l'Humanité, la Bible, qui vient du pluriel de *biblion*, *biblia*, désignant des livres saints.

Bon, tout le monde n'est peut-être pas intéressé par tout cela, mais nous espérons que vous trouverez sur nos

rayons de livres, bandes dessinées ou documents divers de quoi vous distraire et/ou vous instruire à tout âge !

Nous sommes là pour vous accueillir tous les samedis de 16h30 à 17h30 pendant l'heure d'hiver et de 17h30 à 18h30 pendant l'heure d'été.

À bientôt !

L'équipe des bénévoles



AMIS SANS FRONTIÈRES

Malgré deux années au ralenti dû au Covid nous avons continué notre activité à notre domicile. Cette année nous avons déjà pu offrir au cours d'une sortie à Briançon, à la Croix-Rouge et à la maternité : 30 bonnets, 10 écharpes, 15 paires de chaussettes adultes. 15 couvertures de berceau 90 pièces de layette. Nous avons encore beaucoup de travail avant l'hiver pour distribuer le reste des ouvrages.

Cette année j'ai pu assister à l'assemblée générale de l'association à Villeneuve sur Lot.

Malgré le voyage en train assez long, c'est toujours une belle aventure riche de rencontres de toutes les régions de France. Chaque année



est organisée une exposition sur un thème différent, 2022 une farandole de chaussettes de toutes formes, couleurs, grandeurs, originales étaient exposées. J'ai apporté une dizaine de paires que l'une d'entre nous tricote avec beaucoup d'idées originales.

Grâce aux dons de laine et à nos propres deniers nous pouvons continuer à œuvrer et recevoir de nouvelles volontaires venues parfois de très loin et faire de nouvelles connaissances.

Nos réunions à la salle prêtée par la mairie (que nous remercions) seront stoppées cet hiver, toujours pour ne pas utiliser le chauffage.

Suzanne Pascal

LE CLUB ÂGE D'OR RAMBAUDIN

Comme des élèves assidus se retrouvent sur le banc de la classe, les membres du club ont repris le chemin pour leurs rencontres hebdomadaires dès le 7 septembre 2022.

On peut dire que l'Âge d'Or Rambaudin se porte bien et accueille cette année de nouveaux adhérents. Nous espérons toujours que de nouvelles personnes nous rejoignent à la salle Pierre Gély chaque jeudi après-midi.

Le 25 juin 2022, le repas annuel des aînés rambaudins s'est déroulé à la salle des IV Vents. Quarante cinq convives se sont retrouvés autour d'un apéritif servi à l'extérieur de la salle, sous les tilleuls, avec un beau soleil de début d'été. Nous remercions Monsieur le Maire et son conseil municipal de nous avoir offert ce



moment convivial où chacun a partagé le verre de l'amitié.

Les tables avaient été joliment préparées et chacun a pris place pour déguster une copieuse paella. Nous remercions Bernard Eynaud pour sa prestation et Ludivine pour le service assuré avec délicatesse.

Le beau temps persistant a permis d'organiser quelques parties de boules et en fin de journée chacun s'est séparé satisfait d'avoir passé une journée agréable.

Pour clore l'année 2022 et envisager la suite pour 2023, l'assemblée générale se tiendra le jeudi 15 décembre 2022 à 14 h 30 à la salle Pierre Gély. Nous terminerons l'après-midi en partageant le goûter de fin d'année.

Les membres du bureau

LES ACTIVITÉS DE RANDO-RAMBAUD

Au cours des mois de janvier et février, 3 sorties raquettes sont organisées à la Joue du Loup et au Collet du Tat dans le Dévoluy, puis à Céuze.



Ensuite les randonnées pédestres s'enchaînent :

- du pont Romain à Lurs, dans le 04
- de La Saulce à Saulce Vieille et Lardier-Valença
- de Puy Sanières à Puy St Eusèbe
- à Charance pour le parcours du cœur
- de La Roche des Arnauds aux Baux
- de Niollon au Rouet sur la côte bleue de la méditerranée
- à la barre des Dourbes et au trou St Martin dans le 04
- d'Entre les Aigues/Vallouise au refuge des Bans
- de Pomeyret (Chorges) à Sous les Aiguilles de Chabrières



- de Ristolas au refuge du Viso et lac de Porcieroles
- du Pré de Mme Carle au refuge du Glacier blanc
- de Ceillac au lac Ste Anne et lac Miroir
- de Réallon/les Gourniers à la Quille du Laus
- de Thèse à Sigoyer dans le 04.



Du 4 au 9 septembre, un très agréable séjour dans le Val d'Aran (Pyrénées espagnoles) nous permet de cumuler randonnées, patrimoine, culture et tourisme.



En octobre la pluie nous contraint à manger nos camemberts cuits dans la braise, dans une bonne ambiance et au chaud dans la salle P Gély.

Notre assemblée générale a eu lieu le dimanche 27 novembre, suivie d'un repas à la salle des IV Vents.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Nos activités sont relatées sur le flux grâce à un blog <https://rando-rambaud.over-blog.com/> accessible directement sur Internet ou à partir du site [rambaud-village.fr/Vie culturelle et sociale/les associations/Rando-Rambaud](http://rambaud-village.fr/Vie_culturelle_et_sociale/les_associations/Rando-Rambaud).

Pour l'association, Madeleine Masse
et Éliane Roubaud

ACCA DE RAMBAUD

Depuis longtemps, les chasseurs de notre association avaient coché le 11 septembre en date d'ouverture de la chasse.

Depuis plusieurs jours, le fusil, les munitions, le gilet fluo et la « biasse » étaient prêts, même nos compagnons à quatre pattes avaient flairé le bon coup.

Quelle joie avant le lever du soleil, de partir dans nos montagnes, une joie intense depuis des années. Cette année, une sécheresse extrême a sévi. Pas une source ou un ruisseau ne coulait, alors aucun chasseur n'avait oublié une gamelle et de l'eau pour abreuver les toutous.

Les jours où l'on chasse, beaucoup de promeneurs, à pied, en vélo, croisent notre route et là, à voir leur regard ou leur attitude, l'on sait s'ils nous aiment ou s'ils nous détestent. Certains nous prennent pour de dangereux personnages destructeurs de la nature. Durant cette période de chasse, les chemins de nos forêts et de nos montagnes sont à partager entre tous, et si les promeneurs portent comme nous des habits aux couleurs vives, ce n'en est que mieux.



L'an dernier, notre association a eu la joie d'accueillir une dame et cette année c'est un jeune homme qui vient chasser avec son papa et son papy. Les nouveaux arrivants et les plus de 80 ans ont leur carte gratuite pour la saison.

L'ACCA de Rambaud remercie le conseil municipal pour la subvention accordée.

Le traditionnel repas des chasseurs et non chasseurs, aura lieu en 2023. Pour faciliter la présence des plus âgés, le président envisage de faire un gibier à la broche, le midi au cours de la belle saison.

Un chasseur au cheveu gris

LA VIE DE LA PAROISSE

Une quinzaine d'enfants ont pris l'habitude de se retrouver à l'occasion des grandes fêtes chrétiennes, Noël et Pâques.



Le 11 décembre 2021 après-midi, à la salle Pierre Gély, les enfants et leurs parents ont réalisé de belles crèches avec découpages, collages, coloriages, dessins...



Leurs chefs d'œuvres terminés, ils les ont emmenés à l'église où ils les ont déposés autour de l'autel. Ils ont ensuite transporté les grands santons de la crèche : Jésus, Marie et Joseph, le bœuf, l'âne et les bergers.

Après la lecture de l'Évangile, enfants et adultes ont échangé sur les circonstances de la naissance de Jésus.



Le 2 avril 2022, c'est à l'occasion de la Pâques, que les enfants se sont retrouvés dans l'après-midi, toujours en salle Pierre Gély pour la réalisation d'une cloche, l'un des symboles de cette fête chrétienne. Une fois leurs réalisations terminées, le petit

groupe s'est dirigé vers l'église de Rambaud où nous attendait Don Ronan, prêtre de la Paroisse Saint Arnoux, qui a pu leur expliquer quels étaient les événements que l'on commémorait lors des fêtes de Pâques.

Pour NOËL il y aura une messe à Rambaud (horaire à préciser)

Contact : Claudine Parisot au 0492510849

À partir du mois de Décembre :

À Rambaud : messe le 2^e dimanche à 9h, les mois impairs (janvier mars).

À La Bâtie-Vieille : 4^e dimanche, de chaque mois.

Les partages d'Évangile c'est toujours une fois par mois.

Contact : Noëlle Reiso au 0492514577

Pour contacter la paroisse Saint Arnoux du Gapençais :

Tél : 04 92 51 03 79

Mail : paroissedegap@diocesedegap.com

Ludivine Lapébie



LE NOËL DE L'ÉLAN

En décembre 2021, grâce au soutien de la commune de Rambaud et de La Bâtie-Vieille le Père-Noël de l'Élan Rambaudin, a pu gâter les enfants du regroupement intercommunal « des chemins fleuris ».

Cette fin d'année 2022, pour bien commencer les vacances, la magie de Noël donnera rendez-vous à tous, avec la distribution des surprises du Père Noël.

L'Élan Rambaudin



INFOS MAIRIE

ÉLAGAGE

Rappel sur les obligations d'élitage et d'entretien des bordures le long des voies publiques.

Comme le stipule l'arrêté municipal du 19 août 2019, les propriétaires ou locataires riverains des voies publiques et de tous les espaces publics de la commune, doivent effectuer l'élitage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété dont les branches, branchages ou feuillages forment saillie sur le domaine public.

Nous rappelons que la responsabilité de chacun peut-être engagée en cas de dommages sur les installations publiques (téléphonie, électrique ou autres) dus à des arbres, branches qui dépassent sur les voies publiques.

Les frais de remise en état de ces installations, seraient alors à votre charge.

Agnès Marcelot

Eaux Pluviales – Chemin Ruraux

J'ai pu constater en plusieurs endroits que certains de nos agriculteurs avaient de leurs propres initiatives et avec leurs engins réalisé de menus travaux destinés à améliorer ou protéger les infrastructures de la commune.

Création « d'échardes » pour l'évacuation d'eaux pluviales, comblement de trous, reprofilage et creusement de « rases » ou encore élitage sur les chemins ruraux sont des opérations incontestablement bénéfiques pour ces ouvrages publics et profitables à tous les usagers.

Je tenais à les en remercier chaleureusement car il n'est jamais aisé pour la collectivité et ses budgets restreints de donner priorité à ce type d'action.

Le Maire, Lionel Roux

LE REFUGE PÈLERIN DE RAMBAUD

Notre Refuge Pèlerins, maintenant en ordre de fonctionnement, a reçu ses premiers marcheurs au mois de juillet dernier. J'ai eu le plaisir de recevoir trois pèlerins partis de Montgenèvre et en route vers Arles.

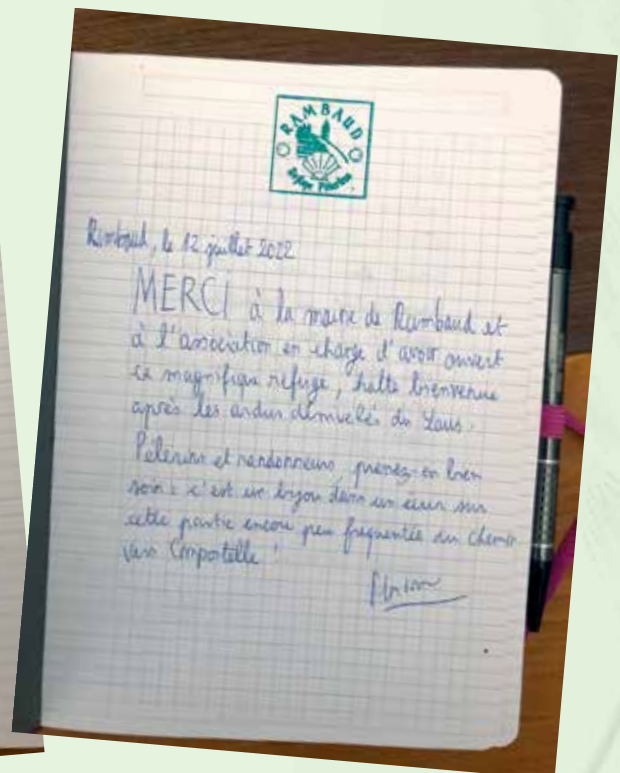
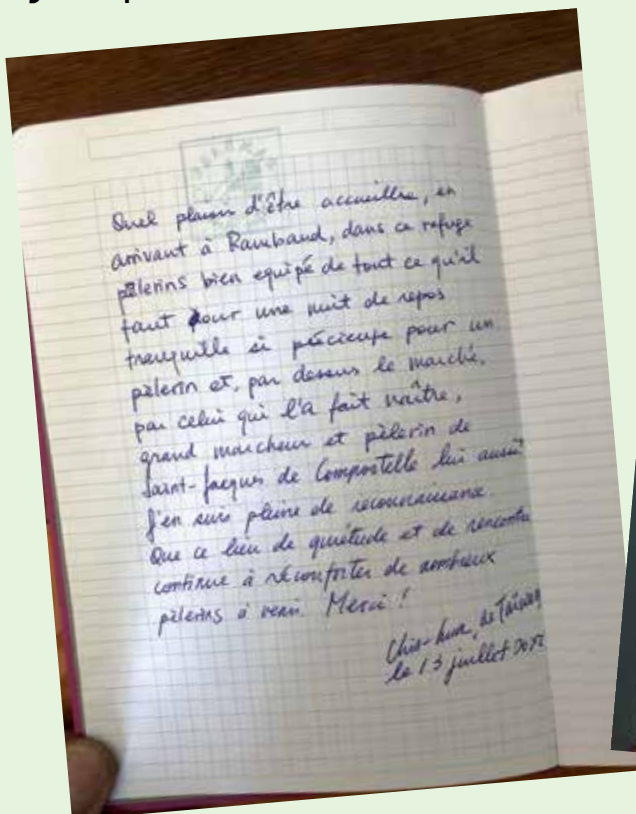
Le contact a été très sympathique, ils ont beaucoup apprécié le site et l'hébergement. Le refuge avait accueilli en décembre une famille amie de Rambaudins. L'accès au Refuge est ouvert aux Rambaudins pour un hébergement ponctuel de familles ou d'amis (jusqu'à 6 personnes). La nuitée est facturée à 12 euros par personne.



Les informations et réservations sont disponibles auprès de l'association Rambaud Refuge Pèlerins par mail, refugerambaud05@gmail.com ou par téléphone au 06 45 74 77 56.

Patrick Pernin

Témoignages de pèlerins



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LA COMMUNE

Notre commune possède depuis plus de 30ans des appareils d'éclairage public divers et pour la plupart énergivores et en très mauvais état !

Nous avons ainsi 62 points d'éclairages à remplacer, éventuellement des mâts et des coffrets électriques à mettre aux normes.

Nous avons en plus 7 éclairages solaires ne nécessitant pas de gros travaux.

En mars 2022, les 16 communes membres de la CCSPVA ont décidé d'engager la réalisation d'un diagnostic et des travaux de modernisation du parc éclairage public associés à l'échelle de la Communauté de Communes et pour cela solliciter le soutien financier de l'État, de la Région Sud PACA et du Département des Hautes Alpes.

- L'objectif de ce projet est d'une part, de réduire les consommations énergétiques du parc éclairage public
- Réduire les nuisances lumineuses et protection de la biodiversité
- Rénover le parc de lanterne par des systèmes LED



- Supprimer l'ensemble des boules encore présentes sur notre territoire

- Supprimer les potentiels points lumineux n'ayant aucun intérêt
- Mise aux normes des coffrets EP et réajustement de la puissance des abonnements
- Géo référencement des réseaux et des points lumineux

La pose des 2 horloges astronomiques avec antenne GPS, seront mises en service courant novembre sur notre commune (Village et La Moutouse) afin d'harmoniser et d'optimiser le temps d'éclairage public.



Un arrêté sera pris concernant l'extinction des lumières.

Du 1^{er} novembre au 31 mars, de 22h30 à 5h30 et du 1^{er} avril au 31 octobre de 23h à 5h30.

L'aide financière proposée pour mener à bien le projet est :

- État (DETR 2022)(40%)
- Région SUD PACA (21.5%)
- Département du 05 14 communes (18.15%)
- Autofinancement des communes (20,35%), nous attendons le retour du reste à charge pour Rambaud afin d'être sûr de pouvoir mener à bien ce projet qui est une grande opportunité à moindre coût pour la rénovation de notre parc d'éclairage public.

Alain Betti

LES DATES À VENIR



CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le Maire et son Conseil municipal sont heureux de vous inviter à la cérémonie des Vœux pour la nouvelle année. Elle aura lieu le samedi 14 janvier 2023 à 18h00 à la salle des IV Vents.

UN PEU D'HISTOIRE

ÇA S'EST PASSÉ SUR RAMBAUD...

Cet article est paru dans Le Petit Journal du 21 septembre 1910, et reproduit par le « Lou Semenaire », périodique Alpin. Celui-ci est très intéressant par ses chroniques sur les us et coutumes et par ses textes écrits en français et en patois. Il est donc très utile pour ceux qui désirent conserver la compréhension de ce « parler » courant chez nos ancêtres.

J'ai obtenu, gracieusement, de la directrice de « Lou Semenaire » l'accord pour une reproduction de cette page.

Ce texte, qui a peut-être fait le tour de France, rappelle un fait tragique qui s'est passé à Rambaud, et souligne combien d'accidents étaient déjà, à cette époque, dus à un manque de connaissances.

Les belles photos méritent un commentaire.

Un sonneur de cloche brûlé par la foudre à Rambaud en 1874

Le 16 juillet 1874, devant la violence d'un orage qui frappe le village de Rambaud et croyant, selon la tradition, que les sonneries des cloches éloignent la foudre et la grêle, Antoine Ollivier se précipite vers le clocher de l'église et actionne la cloche.

À l'instant, la foudre s'abat sur le clocher et Antoine Ollivier est grièvement brûlé.

Le Petit Journal



L'affaire fera l'objet d'un bref article dans le Petit Journal du 27 juillet : « Pendant un orage à Rambaud (Hautes-Alpes), le sonneur Ollivier a voulu, malgré les prescriptions qui interdisaient cet usage dangereux, aller sonner la cloche.

La foudre s'est abattue sur le clocher et a frappé ce malheureux qui n'a pas été tué sur le coup, mais qui a été à moitié carbonisé. Un quart d'heure après, quand on est arrivé à son secours, ses vêtements étaient encore en feu. Il est mort après deux jours de violentes souffrances. »

Antoine Ollivier, cultivateur, avait 51 ans. Il décéda dans sa maison d'habitation à Rambaud le 18 juillet 1874 à 6 heures du matin.

D'une manière générale, on attribuait aux cloches le pouvoir d'écarter tous les dangers qui menaçaient les communautés villageoises et, notamment, de briser les lourdes et noires nuées.



Les cloches au moment de leur installation, étaient bénies et revêtaient donc un caractère sacré qui émanait de la puissance divine.

Déjà en 1784, le Parlement de Besançon interdit de faire sonner les cloches pendant les orages, devant l'interdiction qui sera faite à l'échelle du royaume en 1787.

Mesures prises en raison des accidents de sonneurs, brutalement foudroyés, qui s'étaient multipliés. L'interdiction formelle de sonner les cloches pendant les orages n'intervint qu'en 1885 à la suite d'un arrêté ministériel.

Le Petit Journal du 11 janvier 1910 relate à nouveau un fait similaire dans l'Aveyron, à croire que ce préjugé était indéracinable de nos campagnes en attendant l'électrification des sonneries.

Denis Ducastel

(D'après un article de Sébastien Davérol dans la Revue Génomologique du Pays de Bray, n°93 - 2021)



La première est un montage pour illustrer les effets de la foudre sur l'homme.

La deuxième me semble la plus intéressante. Nous y voyons, derrière le clocher, la colline du Serre de l'Aigle, telle qu'elle était vers 1900 -1910, avec vue sur Céüse.. La colline est quasi désertique et la crête entièrement nue, sans pylône, bien sûr ! Le reboisement, naturel, n'était d'ailleurs pas terminé en 1944, puisque les Allemands ont pu, dans cette pente, depuis le haut, tirer (sans succès heureusement) sur un groupe de maquisards, qui avaient passé la nuit dans les parages.

La comparaison de cette photo avec la végétation d'aujourd'hui (photo jointe), me laisse plein d'admiration. D'abord, pour l'évolution du

sol de nos collines, qui de roche pure, est devenu peu à peu terre végétale, si pauvre soit-elle. Pour les bergers d'alors aussi, qui, comme me l'a rappelé un copain, tout en surveillant leur petit troupeau, occupaient leur temps, avec leur couteau ou une petite serpette, à lutter contre la pousse des arbres. Il fallait en effet préserver le maigre pâturage nécessaire à la survie des nombreuses et petites exploitations, d'avant « la grande guerre ».

Tout cela donne aussi une idée, sur les conditions de vie de l'époque.

Ensuite, je ne peux que dire mon émerveillement, sur les ressorts cachés de la vitalité de la nature, presque imperceptible. Elle construit ou reconstruit la beauté, à notre insu, pendant que l'homme s'escrime, sa vie durant, à inventer des améliorations, en pensant légitimement, que ce sera pour l'Histoire, mais tout en saccageant parfois aussi.

La troisième photo est une vue du village telle que ceux de ma génération l'ont encore connu, enfants, avec l'église, le presbytère, le mur de son jardin et aussi, à l'arrière, le lierre, imposant pour les gamins, accroché à un bâtiment avec ses racines puissantes et son feuillage vigoureux, dont on ne pouvait pas dire lequel des deux tenait l'autre ! Ce souvenir a aussi beaucoup d'allure et permet d'illustrer l'évolution du pays. En moins de cent ans, tout change.

J'espère en tous cas que ces images et documents de mémoire contribueront à l'évocation du passé de notre territoire, en donnant un peu d'espoir et de confiance en la force vitale, antidote recommandé, contre l'ambiance pessimiste, trop souvent présente dans la mentalité actuelle.

Michel Orcière

EN MÊME TEMPS DÉPENSER MOINS ? POLLUER MOINS ? POURQUOI PAS ?



L'énergie est et sera de plus en plus rare et chère !

Les finances locales sont de plus en plus restreintes !

Pourquoi les bus scolaires qui circulent sur nos communes ne pourraient-ils pas, par exemple transporter des habitants des communes desservies, quand il y a des places disponibles et surtout quand ils sont vides sur leur trajet du retour ?

Cette mesure simple à mettre en place serait utile à la fois pour les personnes qui n'ont pas de véhicule et pour celles qui souhaiteraient limiter leur empreinte carbone.

Complétée par le co-voiturage, cette initiative contribuerait aussi à limiter le problème du stationnement en ville !

Ceci ne serait certainement « qu'une goutte d'eau » dans la transition écologique et sociétale mais aurait l'avantage d'être totalement gratuite et pourrait également se révéler source de proximité et de solidarité entre les habitants...



Si cela était possible, seriez-vous intéressé ?

Dans ce cas, merci de le signaler à la Mairie !

Par ailleurs, ne sommes-nous pas parfois surpris de voir des opérations de fauchage menées à l'automne, quand la végétation se met en sommeil et trop tôt au printemps, lorsque l'herbe n'a pas encore poussé ! Quel gaspillage en temps, en main-d'œuvre, matériel et carburant !

Nos bords de routes ont-ils vraiment besoin de ressembler à des terrains de golf ?

Ces herbes et fleurs multicolores que nous admirons tant sont en effet une réserve de biodiversité, milieux indispensables aux abeilles et à tous les insectes dont les populations se sont effondrées aux $\frac{3}{4}$ en trois décennies !...

Et vous, de votre côté, qu'avez-vous observé qui pourrait améliorer en même temps notre quotidien tout en préservant notre environnement ?

Quelles solutions proposeriez-vous ?

Et ZOU !



Arlette et Eliane

LES OUTILS DE COMMUNICATION

Vous souhaitez vous informer sur votre commune, sur votre Communauté de communes ? Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- le site internet de votre commune de Rambaud : <https://rambaud-village.fr>
- le site internet de votre communauté de communes : <https://www.cc-serreponconvaldavance.com>



Pour une actualité en direct, en temps réel : retrouvez toutes les informations sur l'application Panneau Pocket ; installez cette application sur votre téléphone portable ou votre tablette ou votre ordinateur et choisissez votre commune favorite Rambaud et votre Communauté de commune CCSPVA.

Retrouvez toutes les informations et alertes de votre Commune sur PanneauPocket

Depuis un téléphone ou une tablette

- 1 Recherchez PanneauPocket sur AppStore, PlayStore ou AppOulery et téléchargez l'application gratuitement.
- 2 Ouvrez PanneauPocket et recherchez votre commune ou votre code postal et cliquez sur le cœur situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche app.panneaupocket.com

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone ou milieu de l'écran.

C'EST SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

Pour le plaisir de revoir les activités qui se sont déroulées sur la commune, pour se tenir informé de la vie du conseil, pour découvrir un peu d'histoire, rien de tel que le journal :

- la Plume Rambaudine, parution en fin d'année ;



- le Mag de la Comcom, parution en début d'année.



Pour une information plus locale, une invitation à ne pas manquer, retrouvez les flyers distribués dans vos boîtes aux lettres.

Et bien sûr, vos panneaux d'affichages, notamment celui situé sur la façade de la mairie et vous pouvez nous rendre visite pendant les heures d'ouverture de la mairie ou lors des permanences des élus.